

# Prévention contre les risques nouveaux

Conrad van de WERVE

La fusillade de Liège reste dans tous les esprits. C'est dans une école que le tueur a terminé sa course folle, alors qu'il prenait un membre du personnel en otage. Cette situation pose la question de l'exposition des écoles aux nouveaux risques, comme la menace terroriste ou les tueries de masse. Depuis 2016, la FWB propose notamment aux chefs d'établissement des formations « Amok » contre les intrusions dans les écoles. Une série de recommandations sont à observer en pareille situation.

« Le principe est de vous enfermer dans la classe où vous vous trouvez, de ne pas vous déplacer et de vous éloigner des fenêtres », explique **Marc BUCHKREMER**, commissaire de police à la section Jeunesse d'Anderlecht, devant un parterre de 200 directions de l'enseignement fondamental<sup>1</sup>. « On l'oublie souvent, mais il convient de faire attention aux éclats de verre et de se cacher le plus loin possible de la porte, tout en restant silencieux », poursuit le commissaire.

Il importe de rassembler ses esprits et d'être le plus précis possible au moment d'appeler les secours : « Veillez à bien identifier les lieux, à donner des indications relatives aux auteurs, à leur nombre et au type d'armes utilisé. » Lorsque la situation le permet, la personne qui a appelé la police tentera de rester en communication avec elle le plus longtemps possible. L'idée est de ne pas attirer l'attention, d'essayer d'être discret, de parler à voix basse.

Il importe de ne pas se déplacer et de se cacher « sous une table, par exemple, comme lors d'un tremblement de terre, reprend M. BUCHKREMER. Nous conseillons aussi aux écoles de s'équiper d'alarmes différentes, même si nous sommes bien conscients du coût que cela peut représenter. » En fonction du signal, le public pourra identifier la nature de l'alerte.

## École-police

Afin que les autorités gagnent du temps, il est important que celles-ci soient en possession des plans du bâtiment. Cela permettra une localisation plus efficace.

Toujours dans le cadre de la prévention, en fonction de la zone de police concernée, les spécialistes « Amok » peuvent se déplacer et dispenser des conseils, voire organiser un exercice grandeur nature. « Lors d'une situation de crise au cours de laquelle la police intervient, est-ce normal que l'école ne soit parfois pas prévenue ?, demande ce directeur. Il s'agit d'une

situation stressante pour la direction, puisque nous ne savons pas s'il faut cacher les élèves ou si nous devons les faire sortir. »

« C'est d'abord l'urgence qui prévaut, répond le commissaire. La priorité, c'est de tout bloquer, même si logiquement, l'une des premières choses à faire est de prévenir l'école et de demander à tout le monde de rester sur place. » ■

1. Assemblée générale du Collège des directeurs Bruxelles-Brabant wallon, le 31 mai dernier à Nivelles. Matinée de travail « École, aide à la jeunesse et justice ».

## Conseillers en prévention

Avec l'émergence de nouveaux types de risques (attaques terroristes ou autres), les écoles doivent pouvoir adapter leurs plans d'urgence. La plupart de ces plans ont été conçus pour prévenir principalement le risque d'incendie qui appelle le plus souvent une réponse classique, à savoir l'évacuation du bâtiment.

Ces plans doivent être revus, afin de prendre en compte ces nouveaux types de risques pour lesquels l'évacuation n'est pas la bonne réponse, mais bien le confinement. Ces plans sont complexes et nécessitent un conseiller en prévention. Un décret « Conseillers en prévention » a été voté en 2009, mais était toujours en attente de financement !

Après une nouvelle interpellation du SeGEC, la Ministre de l'Éducation a annoncé sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier prochain (*lire notre éditorial en p. 3*).

Cette situation était devenue d'autant plus inacceptable que la FWB finançait des conseillers en prévention pour les seules écoles de son réseau (Wallonie-Bruxelles Enseignement). Inconcevable, si l'on souhaite que chacun ait droit à un même dispositif de sécurité !



La nouvelle école secondaire catholique d'Evere s'installera dans ce bâtiment actuellement occupé par l'ERIP (École régionale et intercommunale de police)